



En lisière du Rotleiblé

Numéro 203 bis – Avril 2020

« TOUS UNIS DANS LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19 »

Chers concitoyens,

Le confinement vient d'être prolongé jusqu'au 15 avril. Vraisemblablement, cette prolongation ne sera pas la dernière. C'est en respectant le principe de confinement et les gestes barrières, en prêtant assistance à nos voisins, nos proches que nous permettrons, avec l'aide des personnels médicaux, des sapeurs-pompiers, des gendarmes, de sauver le plus grand nombre de vies.

Cette crise sanitaire sans précédent suscite de nombreuses interrogations. Nous veillerons à vous apporter le plus grand soutien possible en émettant ponctuellement des bulletins d'information spécifiques covid-19, en plus du bulletin mensuel habituel.

Le secrétariat de la mairie continue de vous répondre du lundi au vendredi de 9h à 12h et les mardi, mercredi et jeudi de 13h15 à 17h ou par mail : secretariat@mairie-de-hirtzfelden.fr

La semaine dernière, nous vous avons précisé les modalités de fonctionnement des commerces locaux, aujourd'hui, vous trouverez de plus amples informations sur le fonctionnement des pharmacies les plus proches.

A votre écoute, je suis à vos côtés »

Le Maire, Agnès Matter-Balp

Les pharmacies autour de vous



Pharmacie de Fessenheim - 3 rue des Seigneurs - Tel : 03 89 48 60 85

Horaires : du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-19h. Le samedi 9h-12h/14h-16h.

❖ Traitement médical maladie chronique : **Commandez** votre traitement habituel par téléphone. Vous n'aurez pas besoin de présenter l'ordonnance. Une livraison sera faite directement à votre domicile, sans frais supplémentaires. Jusqu'à fin mai, pour un renouvellement d'ordonnance ou un doute sur sa validité, inutile de vous rendre chez votre médecin, contactez préalablement la pharmacie par téléphone.

❖ Traitement médical ponctuel ou changement de dosage du traitement habituel : **Scannez** l'ordonnance et envoyez-la en passant par le site web de la pharmacie : <https://pharmaciefessenheim.mesoigner.fr> onglet "envoi d'ordonnance" (site sécurisé).

Si vous ne disposez pas du matériel pour envoyer la copie de l'ordonnance à la pharmacie, contactez la mairie au 03 89 81 27 09, un élu se déplacera pour faire une photo du document et le transmettra à la pharmacie pour une livraison au plus rapide. Pour ce faire, glissez votre ordonnance dans une enveloppe plastifiée et scotchez celle-ci sur votre boîte aux lettres. Une livraison sera faite directement à votre domicile, sans frais supplémentaires.

❖ Médicaments vendus sans ordonnance, paramédical :

Vous souhaitez vous faire livrer des médicaments disponibles sans ordonnance (médicaments, produits d'hygiène, gamme allaitement...) rendez-vous sur le site web <https://pharmaciefessenheim.mesoigner.fr>, sélectionnez les produits souhaités, payez, la livraison se fera gratuitement à votre domicile.

Vous pouvez également commander par téléphone et régler à la livraison.



Pharmacie d'Oberhergheim – 7 rue d'Hirtzfelden - Tel : 03 89 49 44 81

Horaires : du lundi au vendredi 8h30-12h - 14h-19h / samedi 8h30-12h

Services proposés en cette période de confinement :

❖ Livraison à domicile à l'égard des personnes qui ne peuvent pas se déplacer, sur simple appel téléphonique.

❖ Pour la délivrance de médicaments des traitements chroniques, la pharmacie consulte l'historique des ordonnances (jusqu'à fin mai). Inutile de vous rendre au préalable chez votre médecin.

- ❖ La délivrance des produits pharmaceutiques se fait à guichet fermé :
 - Utilisation du sas de garde, au compte-goutte, les clients patientent à l'extérieur ;
 - ou possibilité de livraison sur le parking par le pharmacien lui-même, sur appel téléphonique du client, qui ne quitte pas sa voiture (principe du « drive »).



Les deux pharmacies d'Ensisheim

- ❖ **La pharmacie Hickel - 1bis Fbg de Belfort** - Tél. 03 89 81 03 00 délivre les médicaments jusqu'à fin mai sur présentation de l'ordonnance, pour éviter de se rendre chez son médecin.
- ❖ **La pharmacie de la Hardt - 1 Place Clémenceau** - Tél. 03 89 81 03 21 propose de prendre contact avec votre médecin pour les renouvellements d'ordonnance.

Info Mairie : Avant de missionner **une personne pour faire vos courses ou autres services**, vous êtes invité à vérifier son identité auprès du secrétariat de la mairie qui centralise les volontaires (élus, administrés).

- Mme **Isabelle DROUIN** s'est fait connaître (pour les habitants d'Hirtzfelden uniquement) - Tél. 07 67 45 45 11

Informations spéciales COVID 19

Numéro vert accessible 24h/24 et 7j/7 pour répondre à vos questions sur le coronavirus : **0 800 130 000**

Site d'information du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

SOS confinement

- ❖ Victimes de violences intrafamiliales, numéros à contacter : **3919** (violences aux femmes), le **119** (enfance en danger), le **17** (urgences) - <https://stop-violences-femmes.gouv.fr/>
- ❖ Guide des parents confinés « 50 astuces de pro » (<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr>)

Précisions sur les gestes barrières (source de l'ARS au 31 mars).

- ➡ Le virus ne se transmet que par le biais des mains et par les "postillons".
- ➡ Quand vous rentrez à la maison et qu'il y a eu suspicion, il est nécessaire de se déchausser à l'extérieur, de se déshabiller et de laver tout de suite le linge si possible à 60°. Ainsi le virus est éliminé.
- ➡ Pour ce qui est de la solution hydroalcoolique elle est à privilégier lorsqu'il n'y a pas de point d'eau. A savoir, si vos mains n'étaient pas lavées avant, la solution ne fera pas le nécessaire, vos mains seront toujours sales. Au bout de trois "lavages" à la solution hydro alcoolique vos mains doivent impérativement être lavées avec de l'eau et du savon car elles deviennent poisseuses et l'hygiène n'est plus efficace.

Distribution du courrier par la Poste – Les tournées sont réduites.

Depuis le 27 mars, les tournées pour la livraison du courrier et des colis seront effectuées les **mercredi, jeudi et vendredi**. Cela pourra être adapté en fonction des situations locales et de leurs évolutions. Pour plus de précisions liées à l'organisation du service postal, rendez-vous sur le site internet :

<https://aide.laposte.fr/categorie/covid-19/>

Attention aux arnaques – Le préfet du Haut-Rhin rappelle que :

- **Les dépistages du Coronavirus sont uniquement effectués par les autorités et services sanitaires.**
- **Des sites internet frauduleux cherchent à vendre des médicaments prétextant une efficacité contre le virus.**
- **La vente sur internet de paracétamol a été suspendue.**
- **Les attestations de déplacement sont faites soit sur l'honneur, soit par l'employeur** et sont gratuites. Pour télécharger une attestation, utilisez le site de la préfecture : www.haut-rhin.gouv.fr ou celles mises à votre disposition à la porte de la mairie.
- **L'amende de 135 euros pour non-respect des mesures de confinement n'est jamais à payer sur place.** Elle est envoyée par voie postale.
- **La décontamination des logements privés n'est pas prévue à ce jour** par les services de l'État. Les personnes non habilitées cherchent à s'introduire à votre domicile frauduleusement.
- **Certains individus exercent, de manière illégale, l'activité d'intermédiaire en financement participatif.** Assurez-vous de l'identité du professionnel et de la destination de vos dons avant d'effectuer un transfert d'argent.